

ECOLE ELEMENTAIRE
46 RUE BOULARD
75014 PARIS
Tél : 01 45 40 58 29
Fax : 01 83 98 07 20
Courrier électronique / e-mail
ce.0750838d@ac-paris.fr

RECTORAT
DE L'ACADEMIE
DE PARIS
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE :
94, Avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél : 01 44 62 40 24
Fax : 01 44 62 40 10

CIRCONSCRIPTION 14 A Montparnasse
188, rue d'Alésia 75014 PARIS
Tél : 01 45 43 46 76
Fax : 01 45 45 00 28

Nom du directeur

MICHEL CAUCHARD

A Madame l'inspectrice de l'Education nationale 14 A.
Monsieur le Maire du 14^e arrondissement.
Madame la Chef de circonscription des affaires scolaires
du 14^e arrondissement.
Monsieur le DDEN.
Mesdames, Messieurs les parents élus.
Mesdames, Messieurs les enseignants.

Paris, le 03/07/2012

Objet : Synthèse du Conseil d'Ecole
Du 19/06/12

Présents : M. Michel Cauchard, directeur de l'école, les enseignants : Monsieur Joubert, Mesdames Guyot, Lavergne, Davan, Mangold, Rigault, Achard, Debieu, Quesselaire, Briand, Schimmel, Forest. Madame Artiguenave, PVP.

Les représentants de parents d'élèves : pour la FCPE: Mesdames Nauray, Oursel, Aleksic, Couteleau, Monsieur Bessonne.

Pour Les Enfants d'Abord : Messieurs Desarmegnin et Smajda, Mesdames Combelles, Valtat, Formond et Jadas. Monsieur Trintzius, DDEN

Excusée : Madame Milly

SECTION I LE SCOLAIRE

1. Structure pédagogique et effectifs pour la rentrée 2012.

L'ouverture de classe obtenue pour la prochaine rentrée scolaire conduit à des effectifs confortables en cycle 2 (CP et CE1), mais les effectifs en cycle 3 (CE2-CM1 et CM2) sont chargés et conduisent à la contrainte d'un double niveau en CM1-CM2.

La structure pédagogique pour la rentrée de septembre 2012 sera la suivante :

3 CP à 23-25 élèves, 3 CE1 à 22 élèves, 2 CE2 à 28 élèves, 2 CM1 à 29-30 élèves, 1 double niveau CM1-CM2 à 8+17 élèves, 1 CM2 à 30 élèves et la CLIS avec 12 élèves.

2. Equipe pédagogique : départs et arrivées.

Deux enseignantes quitteront l'école à la fin de l'année scolaire : Mme Davan en départ en retraite après plus de 30 ans à Boulard et Mme Debieu, qui a fait le choix personnel de changer de projet professionnel, estimant que les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap ne permettent pas de faire un travail de qualité en CLIS. Mme Debieu a donc demandé à reprendre son activité d'enseignante dans une classe traditionnelle.

Les enfants d'abord regrettent que l'institution ne soit pas à la hauteur de l'engagement personnel des enseignants et notent qu'à l'école élémentaire Boulard l'insertion des enfants s'est faite avec sérénité, la CLIS n'a jamais été remise en cause par les parents.

Mme Debieu tient à préciser que tout ceci s'est fait grâce à toute l'équipe pédagogique (enseignants, professeur de la ville de Paris, etc..) qui accueille les projets d'inclusion de la meilleure façon qu'il soit.

M. le directeur salue le travail réalisé par Mme Debieu dans ces conditions très difficiles et remercie Mme Davan pour le travail accompli au sein de l'école élémentaire Boulard pendant ces 30 années.

Les deux associations de parents saluent et remercient l'engagement de Mmes Davan et Debieu.

Deux nouvelles enseignantes arriveront pour la prochaine rentrée : Mmes Frédérique Petit et Joséphine Aceituno. L'une vient de banlieue et l'autre de province. Mme Joséphine Aceituno a déjà eu l'occasion de passer une journée dans l'école, Mme Frédérique Petit viendra plus tard.

3. CLIS : organisation et personnels pour l'an prochain.

Mme Fabienne CHEZE, nouvelle enseignante, a déjà été rencontrée. Pour cette première année en classe de CLIS elle sera en formation en alternance. Elle travaillera en binôme avec une remplaçante brigade qui assurera seule la classe pendant que Mme CHEZE sera en formation jusqu'aux vacances de printemps. Ensuite, Mme CHEZE prendra en charge la classe complètement.

La FCPE demande si la remplaçante Brigade est spécialisée en CLIS. M. Le directeur explique qu'il n'y a pas de brigade spécialisée pour ce type de classe, mais les enseignants qui prennent les remplacements sont toujours des enseignants volontaires. Il souligne par ailleurs que ce sera tout au long de l'année la même brigade qui sera affectée à la CLIS.

Les Enfants D'abord demandent si les profils des enfants de la CLIS sont envisagés au regard de cette situation ?

Mme Debieu explique qu'ils n'ont jamais beaucoup d'informations sur les profils des élèves, ils sont découverts sur le terrain.

M. le directeur a évoqué la situation en commission d'affectation pour les deux CLIS du 14^{ème} arrondissement en présence de l'Inspectrice de l'Education Nationale. Seuls 7 enfants scolarisés en 2011-2012 en CLIS doivent rester à la prochaine rentrée. Mais il y a par ailleurs des situations complexes avec des enfants qui seraient censés partir mais qui sont en attente de décision pour une nouvelle affectation.

Concernant les 2 postes d'AVS dans cette classe, l'un des deux, tenu par Alima, est conservé, le deuxième dont la titulaire avait été malade et remplacée par Benjamin au pied levé ne sera pas assuré par ce dernier qui quitte la région. Un recrutement a été proposé à Eric, animateur de la ville de Paris, qui cumulerait les deux postes avec un temps de travail adapté : AVS et animateur à la cantine, à l'étude et au centre de loisirs. Il assurerait ainsi 20 heures dans la CLIS et serait relayé par l'autre AVS pendant ses pauses. La demande de cumul d'emploi a été acceptée. Le recrutement d'Eric ne pourra pas se faire avant fin juin, compte tenu de contraintes administratives liées à la régularisation de la personne précédente.

Ce recrutement d'Eric en tant qu'AVS offre une continuité éducative intéressante. Eric est référent dans l'école et permet également une parité homme femme très pertinente dans cette CLIS. Mme Debieu tient à souligner que les 2 AVS actuels sont extraordinaires, ils ont permis de reprendre le cours des apprentissages. Le binôme a très bien fonctionné, permettant de stabiliser certains élèves de la CLIS et de terminer l'année dans de bonnes conditions.

4. Les évaluations nationales CE1 et CM2 : utilisation/devenir

La FCPE souhaite savoir s'il y a eu une information/directive officielle précisant que les remontées nationales des résultats étaient « suspendues » ?

M. Le directeur confirme la directive ministérielle. Le résultat des évaluations ne sera pas saisi informatiquement, aucun résultat « scientifique » ne sera communiqué. Les enseignantes de CE1 et CM2 les ont utilisés comme indications supplémentaires pour évaluer leurs élèves, différemment selon leur niveau. En CM2 les livrets d'évaluations ont été donnés aux familles, pour qu'ils prennent connaissance des résultats, puis ont été récupérés et utilisés comme élément d'évaluation de fin de trimestre.

En CE1, les enseignantes ont préféré le traiter en interne.

Sur le devenir de ces évaluations, il n'y a pas encore de communication précise. Le dispositif pourrait être abandonné l'an prochain ou évoluer, rien n'est institué.

5. Accueil des CM2 en sixième dans les deux collèges de secteur : Paul Bert et Daudet

Trois élèves seulement iront à Saint Exupéry cette année compte tenu de leur adresse.

Le dispositif d'accueil est différent dans les deux collèges ; A. Daudet accueillant seulement 6-7 élèves, le collège Paul Bert avec une quarantaine d'élèves de Boulard offrant une communication plus riche vers les CM2.

Pour le Collège Paul Bert les enfants ont été accueillis un samedi matin. Les professeurs d'anglais et d'allemand sont venus dans les classes ainsi que la deutschmobil (dispositif pour présenter langue allemande). Les élèves de CM2 sont allés au gymnase pour une sensibilisation à l'option EPS gym acrobatique.

La FCPE précise que le collège Daudet a également accueilli, sur une demi-journée, les élèves de CM2. **M. le Directeur** confirme qu'accompagnés par des surveillants du collège, les élèves de CM2 affectés à Daudet ont pu visiter l'établissement, ont été reçus par la Conseillère Principale d'Education qui leur a expliqué le fonctionnement du collège et ont assisté à des cours dans les classes de 6^{ème}. Les enfants ont été ravis de cette visite.

La FCPE indique que les avis d'affectation pour les élèves de sixième en collège doivent arriver cette semaine et qu'elle vient d'être informée par l'Académie que le collège A. Daudet serait en "tension" sur les effectifs. Ce collège ne pouvant pas faire l'objet d'une ouverture de classe, l'Académie procéderait à des "réaffectations administratives", c'est à dire que les élèves n'iraient pas dans leur collège de secteur mais seraient affectés dans un autre collège aussi proche que possible susceptible de les accueillir : Jean Moulin probablement. Les élèves concernés recevront une lettre leur précisant qu'ils n'iront pas sur leur collège de secteur. La lettre précise que si à la rentrée leur collège de secteur finalement conserve des places libres, ils pourront l'intégrer.

M. le Directeur, qui s'est entretenu récemment avec Mme JEANTET, proviseur du collège Daudet, n'a pas connaissance de cette situation pour l'instant.

La FCPE invite M. Le Directeur à diriger vers elle s'il y a lieu les familles concernées.

La FCPE Paris qui dénonce depuis plusieurs années ce procédé et le non respect du droit au secteur tel que stipulé dans le code de l'éducation a interpellé Monsieur le Recteur.

Concernant les demandes de dérogations, M. le Directeur a reçu 2 fichiers contradictoires l'un indiquant les dérogations refusées, l'autre les affectations en collège. Après examen des listes, ils s'avèrent que des familles ayant formulé une demande de dérogation n'apparaissent pas refusées dans le premier fichier mais sont quand même affectées dans leur collège de secteur. **M. le Directeur** a interrogé le Rectorat sur ce problème ; il reste dans l'attente d'une explication. En effet, les familles vont se demander légitimement si la demande a été traitée, l'administration répondant toujours habituellement, qu'elle que soit la décision. Cette situation concerne 7-8 enfants environ sur l'école. Il peut s'agir d'un bug informatique ou d'erreurs de traitements.

La FCPE indique qu'en cas de difficulté elle peut se renseigner auprès des commissions.

Enfin, **M. Le Directeur** précise que la plupart des élèves iront dans leur collège de secteur ; très peu vont dans le privé. C'était plus important par le passé.

6. Bilan des classes patrimoines, culturelles et sorties

La Classe culturelle de Mme Guyot a été un succès. Cette classe culturelle consiste en sorties culturelles dans différents musées en relation avec les civilisations (Dapper, IMA, MAHJ, Cernuschi) et en une collaboration avec un écrivain (Yves Chéraqui) qui venait les faire travailler en classe sur un thème à partir de leurs idées. L'histoire imaginée par les élèves est celle d'une petite fille qui essaie de s'intégrer dans sa nouvelle école. M. Chéraqui a ramassé les cahiers des élèves et va faire une histoire avec toutes leurs idées. Il doit revenir à l'école prochainement pour distribuer la nouvelle. Les parents ont assisté au spectacle de clôture de cette classe « Paris carrefour des cultures » avec la participation de Laure, de Claire (PVP sport et musique) et de Mme Guyot. Une exposition des masques, avec Christine (PVP arts visuels), a eu lieu à la mairie du 14^{ème}. Mme Rigault a aussi participé à cette exposition avec sa classe en réalisant une affiche.

Les deux classes de Cm2 sont parties en classe de patrimoine maritime à Rochefort où elles ont visité la corderie royale, le chantier de l'Hermione, tout le patrimoine de Rochefort. Cela a été également une belle aventure.

La classe de CPB est partie avec une classe de l'école élémentaire Sévero accompagnée de M. le directeur : à Montrème près de Bordeaux en Dordogne. Ils ont séjourné dans une ferme, découvert la nature, les étangs, les animaux de la ferme. Le séjour a été très agréable, les enfants sont revenus ravis et grandis, ce que Mme Davan a constaté par la suite. Ils ont pris de l'assurance, amélioré leur capacité de lecture. Cette classe de découverte s'est tenue dans une période où l'école était dans une situation fragile à l'époque, mais il n'était pas raisonnable d'annuler. Mme L'Inspectrice qui ne voulait pas que quelqu'un qui ne connaisse pas les enfants parte avec eux a donné son accord pour que M. le Directeur les accompagne en remplacement de Mme Davan indisponible pour raisons de santé. Mme Quesselaire a assuré l'intérim de la direction, en plus de sa classe, ce qui n'était pas facile, avec le soutien de Madame Pavelck, directrice de l'école maternelle.

La FCPE a eu des retours des familles qui ont apprécié que M. le Directeur parte avec les enfants.

Il y a également beaucoup d'autres expériences riches et intéressantes dans les autres classes : spectacle de danse contemporaine des CE1 à la mairie annexe avec Claire et Laure et en partenariat avec le conservatoire. Les élèves ont appris à exprimer des émotions avec leur corps.

La classe de Mme Achard a assisté à une mini comédie musicale : relation entre blues gospel et jazz.

La classe de Mme Rigault a élaboré un journal dans le cadre de la liaison maternelle-élémentaire.

De nombreuses sorties ont eu lieu dans toutes les classes. Toutes ces actions s'inscrivent dans le projet d'école.

La FCPE salue ce genre d'initiative et informe les enseignants d'un nouveau dispositif qui concerne le théâtre organisé par l'ANRAT. Le principe consiste à aller voir 2-3 pièces accompagné d'une intervention en classe ou sur plateau.

SECTION II LA VILLE DE PARIS

1. cantine : gestion des quantités

Les Enfants D'abord ont encore au quelques messages d'enfants se plaignant de manquer d'entrée et de dessert, surtout en fin de service.

M. Trintzius, DDEN (administrateur Caisse des Ecoles) va faire remonter ce problème de livraison et de dysfonctionnement. Les personnes qui préparent les repas doivent en principe le signaler. Le personnel de la caisse des écoles déjeune à l'école.

Mme Schimmel évoque des problèmes également au niveau des pique-niques : des boîtes de salade avec des couvercles coupant, des kiwis trop durs, des denrées pas adaptées à un pique-nique « randonnée ». M. Trintzius explique que ce ne sont pas toujours les mêmes remontées d'une école à l'autre. **M. le directeur** précise que souvent les enseignants demandent aux parents de fournir le pique-nique pour éviter ces désagréments.

2. Les travaux cet été

- Peinture du rez de chaussée

Le 1^{er} étage a été repeint l'été dernier. Cette année ce sera le rez de chaussée. C'est toujours l'architecte coloriste qui choisit les couleurs, sans tenir compte des avis de l'équipe. Le vert canard de l'étage n'est pas des plus beaux. Ces travaux conduisent à devoir déménager les salles du rez de chaussée. Les enseignants doivent tout mettre en cartons.

- Garde corps dans l'escalier A

Il n'était pas aux normes. Des travaux vont être faits cet été pour protéger cet escalier, de la manière la moins inesthétique possible, en ajoutant des filets, au-dessus de la rampe.

Mme Quesselaire demande pourquoi il n'y a pas d'ascenseur ? Les enfants en fauteuil roulant ne peuvent pas être accueillis. Cela va devenir obligatoire dans tous les bâtiments publics.

Mme Guyot signale un dossier non clos : celui de la soufflerie. Les travaux ne sont peut être pas terminés, les dames de la cantine arrêtaient la soufflerie pour éviter le bruit pendant la classe. Mais elles doivent la mettre en route pour évacuer la vapeur, et il y a toujours du bruit. Il y a eu des études de faites, mais ça n'a pas été réglé.

- Nouvelle salle de classe

Le Pôle RASÉD étant déplacé vers l'école Rouvier, la salle d'arts visuels va récupérer ces locaux du 1^{er} étage pour libérer une classe plus grande afin d'installer une nouvelle classe de CP au rez de chaussée.

3. Centre de loisir – Été 2012

Le centre de loisir sera à l'école Sévero. **La FCPE** attire l'attention des parents pour pré-inscrire leurs enfants au centre de loisirs cet été, car seulement 7 centres seront ouverts cet été sur les 18 écoles. Il y a de fortes probabilités qu'il n'y ait pas de marge de manœuvre pour accepter des enfants non prés inscrits. La date limite d'inscription est le 22 juin pour le mois de juillet et jusqu'à fin juillet pour le mois d'août. **M. le Directeur** va mettre un mot dans les cahiers des enfants pour alerter les familles.

4. Point sur la surveillance du carrefour Mouton Duvernet/Boulard.

Les Enfants D'Abord demandent à **la FCPE** où en est cette action. **La FCPE** rappelle que démarches sont longues, le manque d'effectifs pour assurer la surveillance est très important. Le Conseil de quartier et la mairie sont alertés. **Les Enfants D'Abord** demandent pourquoi le dimanche quand le quartier est fermé il y a des agents à tous les points de fermeture et qu'en semaine on n'arrive pas à avoir quelqu'un ?

La FCPE fait un appel pour prendre en photo des situations dangereuses afin d'enrichir le dossier, car le coussin berlinois est jugé suffisant par la préfecture. Or les jours de marché avec les camions garés, cette intersection est encore plus dangereuse.

La FCPE annonce également la rédaction en préparation d'un courrier à l'attention de M. le Maire, suite à des incidents survenus lors de la course d'endurance autour de la mairie : à trois reprises, une altercation a eu lieu avec des automobilistes qui démarraient leur voiture alors que les enfants courraient par flot dans les rues. La police n'avait pas prévenu qu'il ne fallait pas se garer là et n'avait pas non plus balisé le parcours pour empêcher les voitures de circuler. Laure propose de voir avec l'OMS pour faire dégager les voitures avant la course à l'avenir. Sa coordonnatrice lui a en effet parlé avoir vu une voiture sortir très lentement. Mais certains parents en ont vu démarrer très vite et se sont interposés pour éviter un accident. Le DDEN conseille d'interpeller l'adjoint au Maire chargé de la circulation, le Maire et la préfecture de police.

La FCPE a alerté le jour même à la fin de la course M. Cherki, Maire du 14^{ème}.

SECTION III POINT SUR LA FETE DE L'ECOLE

Le projet avance bien autour du thème des JO Londres. Des propositions concrètes sont en place.

La FCPE demande si les invitations ont bien été distribuées dans toutes classes ? Les retours des coupons peuvent être mis dans la boîte aux lettres des associations de parents d'élèves. **M. le Directeur** demande qu'une grande affiche soit faite et mise à l'entrée. **La FCPE** répond que l'affiche est prête et sera mise en place. L'invitation sera également diffusée par les associations de parents d'élèves par mail.

La FCPE a contacté le Comité National Olympique qui a proposé de donner des affiches sur les JO depuis le début du 20^{ème} siècle ainsi que des livres sur l'olympisme. **La FCPE** va tout récupérer mercredi 20 juin dans le 12^{ème} arrondissement.

Les Enfants d'Abord ont deux drapeaux anglais plus un des anneaux olympiques. Ils ont également récupéré des affiches du rectorat pour la fresque.

M. le Directeur informe que finalement les chorales n'auront pas lieu car Claire ne pourra pas être là.

Les Enfants D'abord préparent des lots pour le jeu de piste et le tournoi de ping-pong.

Pour terminer, **M. le Directeur** rend hommage à Mme Davan et salue son départ.

Secrétaires de séance :

Madame Combelles pour les Enfants d'Abord

Madame Naury pour la FCPE.

Je vous prie de croire, Madame l'inspectrice, en l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Directeur